

## BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

### Comment verser directement votre taxe d'apprentissage au GROUPE DE LA SALLE en 2020 ?

Votre versement 2020 au GROUPE DE LA SALLE en 3 étapes :

1-Remplissez le bordereau de versement,

2-Effectuez votre versement de la taxe d'apprentissage :

**Mode de versement à privilégier** : par virement au GROUPE DE LA SALLE

IBAN : FR76 3000 3016 9000 0502 9130 592 en précisant la référence **TA2020 - N° SIRET-Nom de votre entreprise**

**Par chèque** : à l'ordre du GROUPE DE LA SALLE et à renvoyer accompagné du bordereau ci-dessous complété à :  
GROUPE DE LA SALLE - 94 AVENUE DE LAON-51100 REIMS ou 20 RUE DE CONTRAI-51100 REIMS.

3-Le GROUPE DE LA SALLE édite et vous adresse (par courrier et/ou par email) votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

----- ✂ -----

### Bordereau de versement à retourner à :

GROUPE DE LA SALLE

20 RUE DE CONTRAI-51100 REIMS (LYCEE SJBS)

Ou

94 AVENUE DE LAON-51100 REIMS (LP JEANNE D'ARC)

### Affectation de votre Choix :

LYCEE SJBS

LP JEANNE D'ARC

Votre entreprise :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du contact : \_\_\_\_\_

Téléphone du contact : \_\_\_\_\_ Courriel du contact : \_\_\_\_\_

Votre versement de taxe d'apprentissage au GROUPE DE LA SALLE : \_\_\_\_\_ Euros

### Modalités de versement :

**Mode de versement à privilégier** : par virement en précisant la référence suivante : **TA2020 - N° SIRET-Nom de votre entreprise**. IBAN du GROUPE DE LA SALLE FR76 3000 3016 9000 0502 9130 592

**Chèque** : à l'ordre du GROUPE DE LA SALLE, à retourner au GROUPE DE LA SALLE-94 AVENUE DE LAON-51100 REIMS ou 20 RUE DE CONTRAI-51100 REIMS.

Nous vous adresserons un reçu libératoire dans les meilleurs délais et vous remercions pour votre soutien au GROUPE DE LA SALLE.